

Non-remplacements des instits absent(e)s

l'Inspecteur d'Académie se moque de nous !

Une centaine de collègues instits ont répondu à l'appel de l'intersyndicale pour obtenir 450 postes de titulaires remplaçants pour la Seine-Saint-Denis.

Au moment où le gouvernement communique beaucoup sur le "service minimum" c'est à dire remet en cause le droit de grève, SUD éducation 93 lui rappelle qu'il devrait plutôt assurer un "service public d'éducation" qui permette d'assurer un maître (ou une maîtresse) dans chaque classe.

Jeudi 14 février ce sont 31 classes qui n'ont pas été remplacées sur la seule ville de Saint-Denis.

Voici un bref compte-rendu de l'audience que M.Babelet et M.Mahieux (respectivement IA 93 et IA adjoint) nous ont accordée :

«L'Inspecteur d'Académie nous a affirmé que le taux national de remplaçants (BD, BFC, ZIL) était de 8 % du total des moyens enseignants. Dans le 93, selon lui, les seuls ZIL représentent 10 % du total. De plus la Brigade départementale de remplacements aurait augmenté de 20 postes (sur 750 écoles !) ces deux dernières années. En conclusion, toujours selon lui, " la situation s'est nettement améliorée ces 5 dernières années. " ! Il nous a également fait part de son étonnement de l'allongement des congés maternité sur le département, facteur, selon lui, d'imprévisibilité en terme de remplacements !

Il a fait une longue " précision " sur les pics d'arrêt maladie. Selon l'IA, il n'y a pas de remplacements en septembre, ni à la rentrée des vacances de la Toussaint, ni même à la rentrée de janvier. Il nous a même assuré qu'il y en aurait très peu du 10 au 15 mars (" Revenez me voir en mars et on reparlera ! "). Il a enfin plaidé sur la nécessité d'avoir des retours exacts avant d'aborder réellement la question des remplacements avec nous !! (Il convoquera un groupe de travail dans un ou deux mois !!!)

Mais pourquoi sommes-nous venus alors ??

Sur les engagements, l'Inspecteur d'Académie :

-a refusé de se prononcer sur la revendication des 450 postes !

-a refusé d'aborder la question des remplacements

-a refusé de nous communiquer le nombre de demi-journées non remplacées sur tout le département (ça reste en interne !!!) de manière très agressive (" si vous voulez saisir la Commission d'Accès aux Documents Administratifs-CADA, faites-le ! ")

-a estimé qu'il fallait parler de "ce qui va bien dans le 93" et pas de ce qui va mal (en gros, souffrez en silence !)

-a émis l'idée d'une campagne de vaccination (!!!) des enseignant(e)s pour régler en partie la question des absences pour maladie

-a évoqué la nécessité de différencier les problèmes de remplacements entre l'Est du département (personnels moins jeunes, donc moins absents, selon lui) et l'Ouest du département (plus jeunes et plus touchés par les absences)

-a proposé de déplacer les temps de formation continue des enseignants au moment du reflux des absences. Ainsi, il estime pouvoir utiliser les BFC sur les remplacements courts pendant les " pics d'arrêt maladie " !

Que se passera-t-il si la Brigade de Formation Continue (60 collègues sur tout le département) est mobilisée toute l'année ? Quid de la formation pour les collègues ?

Manque de remplaçants: l'IA se moque de nous !

L'Inspecteur d'Académie a clairement refusé d'aborder les solutions à trouver à cette situation devenue intenable pour de très nombreuses équipes ! Ses propos relèvent bien plus du bricolage mâtiné de mépris à l'encontre de la profession que d'une réponse à la hauteur de la situation !

Nous devons en tirer collectivement les conséquences et passer à l'étape suivante de la mobilisation.

SUD éducation 93 appelle tous les collègues à se mettre en grève dès le Mardi 18 mars et à voter la grève reconductible dans les Assemblées Générales de ville.

Nous nous battons :

-pour la mise en place dès mars 2008 d'un collectif budgétaire permettant la création immédiate de 450 postes de titulaires-remplaçants pour la Seine Saint-Denis

-pour des créations de postes à la hauteur des demandes exprimées par les équipes des écoles

-pour le maintien des RASED et des créations de postes nécessaires de maîtres ASH pour les écoles

-contre la mise en concurrence des écoles par l'affichage public des résultats aux évaluations des élèves

-contre la notation des enseignants selon les résultats des élèves et l'individualisation de l'évolution des carrières

-contre la mise en place des EPEP, soumis à un Conseil d'Administration, dominé par les élus municipaux et dirigé par un chef d'établissement-supérieur hiérarchique (c'est le retour des " maîtres-directeurs !)

Nous lui répondons : RÉSISTANCE !

**Tous en grève,
dès mardi 18 mars !**

*Assemblée Générale de Ville à 9h

*Manifestation à Paris à 14h

*Assemblée Générale
Ile De France à 18h

Pourquoi se syndiquer à SUD éducation ?

*Parce qu'il est urgent d'entrer en résistance à ce gouvernement qui n'a qu'un but : détruire les droits et les garanties collectives des travailleurs (Sécu, Retraites par répartition, droit de grève, Code du Travail).

*Parce que SUD éducation groupe dans un même syndicat tous les salarié(e)s du premier (écoles) et du second degré (collèges, lycées), tous les personnels ouvriers, administratifs, enseignants et d'éducation.

*Parce que dans le cadre de l'Union Syndicale Solidaires, les travailleurs de l'éducation sont en lien avec les cheminots, les postiers, les personnels hospitaliers et les salariés du secteur privé. Nous faisons partie d'une même classe sociale, nous sommes Unis et Solidaires.

*Parce que SUD éducation lutte à la fois pour les revendications immédiates des collègues (salaires, conditions de travail, protection sociale, etc.) mais aussi pour une rupture avec le système capitaliste qui n'offre que la misère et la précarité pour le plus grand nombre.

Les profs de collèges et lycées se mobilisent aussi ! Voici le texte voté par l'Assemblée Générale des établissements secondaires du 93 :

L'assemblée générale du 93 a réuni le 11 mars à Bobigny 18 lycées et 16 collèges, en présence des syndicats CGT, CNT, SNES, SUD Education

Plusieurs établissements présents en grève ce jour et d'autres l'ayant été avant les cogés de février.

L'AG propose :

- De rejoindre, partout où c'est possible, les établissements qui sont déjà en grève sur le département et sur l'académie.

- De tenir des assemblées générales de ville et d'aller dans les autres établissements pour étendre le mouvement.

- D'assurer le succès de la grève et de la manifestation du 18 mars.

- De reconduire la grève du 18 mars et de manifester au ministère de l'éducation le jeudi 20 mars à 14 h. pour gagner sur les revendications suivantes :

*Refus des suppressions de postes, des heures supplémentaires, création de tous les postes nécessaires

*Refus des conclusions de la commission Pochard, du démantèlement de la fonction publique, de la précarité, des bacs pro en 3 ans

NOM Prénom

Adresse.....

Code Postal..... VILLE.....

N° de Tel : Mail :

Etablissement (école, collège , lycée).....

Adresse de l'établissement.....

Code Postal..... VILLE.....

Je souhaite prendre contact avec SUD éducation 93

Je souhaite Adhérer à SUD éducation 93

A renvoyer à :

SUD éducation Créteil - 93
11 / 13 rue des Archives
94010 Créteil Cedex